

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00158

Numéro SIREN : 704 501 584

Nom ou dénomination : CABINET ROYET

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011507

Désignation de l'entreprise : SA CABINET ROYET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9 Place Jean Moulin

42000 ST ETIENNE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 70450158400046

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 22 02 22	N-1 13 11 22 02 21
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	112 752	112 752
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	92 957	292 643
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	11 202	11 202
	TOTAL (II)	BJ	BK	92 957	416 598
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	163 025	161 803
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	76 491	255 260
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	192 317	178 671
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	2 219 667	2 169 876
DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 403	5 499
	TOTAL (III)	CJ	CK	76 491	2 842 672
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 428 718	3 054 518
Rechts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :
95 389					

Désignation de l'entreprise : SA CABINET ROYET

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..250...000... ..)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	899 233	797 427
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	493 768	499 097
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 668 001	1 571 523
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	67 000	67 000
	TOTAL (III)	DR	67 000	67 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	177 743	234 571
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	394	315
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 136 814	983 349
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 412	182 659
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 835	1 835
	Autres dettes	EA	13 070	13 266
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 524 269	1 415 995
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 259 270	3 054 518
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 403 788	1 238 304
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA CABINET ROYET

Néant ☐ *

		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
		FG	2 961 443	FH	2 500	FI	2 963 943	2 941 958
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 961 443	FK	2 500	FL	2 963 943	2 941 958
	Production stockée*					FM	1 222	3 377
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	140 461	89 422
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 105 642	3 034 759
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 767 144	1 608 482
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 071	15 219
	Salaires et traitements*					FY	451 395	452 864
	Charges sociales (10)					FZ	160 108	158 416
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	24 172	25 263
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	33 063	90 990
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	4 275	9 710
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 455 228	2 360 944
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	650 413	673 814
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3 617	1 413
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 617	1 413
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 443	1 839
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 443	1 839
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 174	(427)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	652 587	673 388

Désignation de l'entreprise : SA CABINET ROYET

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	158 819	174 291	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 109 258	3 036 171	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 615 490	2 537 075	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	493 768	499 097	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
(9) Dont transferts de charges	A1	49 907	38 262		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	14	
Permanence ou changement de méthodes	14	
Informations générales complémentaires	14	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	15	
Etat des amortissements	15	
Etat des provisions	16	
Etat des échéances des créances et des dettes	16	
Composition du capital social	17	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	17	
Evaluation des immobilisations corporelles	17	
Evaluation des amortissements	17	
Titres immobilisés	17	
Evaluations des produits et en cours	18	
Dépréciation des créances	18	
Produits à recevoir	18	
Charges à payer	18	
Charges et produits constatés d'avance	18	
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Engagement en matière de pensions et retraites	19	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	112 752		
Installations générales agencements aménagements divers	322 214		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 813		18 863
TOTAL	381 027		18 863
Prêts, autres immobilisations financières	11 202		
TOTAL	11 202		
TOTAL GENERAL	504 981		18 863

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			112 752	112 752
Installations générales agencements aménagements divers			322 214	322 214
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 290	63 386	63 386
TOTAL		14 290	385 600	385 600
Prêts, autres immobilisations financières			11 202	11 202
TOTAL			11 202	11 202
TOTAL GENERAL		14 290	509 554	509 554

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	54 397	17 903		72 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 678	6 268	14 290	20 656
TOTAL	83 075	24 172	14 290	92 957
TOTAL GENERAL	83 075	24 172	14 290	92 957

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 903				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 268				
TOTAL	24 172				
TOTAL GENERAL	24 172				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	67 000				67 000
TOTAL	67 000				67 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	133 982	33 063	90 554		76 491
TOTAL	133 982	33 063	90 554		76 491
TOTAL GENERAL	200 982	33 063	90 554		143 491
Dont dotations et reprises d'exploitation		33 063	90 554		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 202		11 202
Clients douteux ou litigieux	95 389	0	95 389
Autres créances clients	236 362	236 362	
Impôts sur les bénéfices	6 305	6 305	
Taxe sur la valeur ajoutée	186 012	186 012	
Charges constatées d'avance	12 403	12 403	
TOTAL	547 673	441 082	106 591

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	177 743	57 262	120 481	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 136 814	1 136 814		
Personnel et comptes rattachés	82 144	82 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 265	52 265		
Taxe sur la valeur ajoutée	58 031	58 031		
Autres impôts taxes et assimilés	1 972	1 972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 835	1 835		
Groupe et associés	394	394		
Autres dettes	13 070	13 070		
TOTAL	1 524 269	1 403 788	120 481	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 811			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	394			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	119.5600	2 091			2 091

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	60 871			60 871	
CLIENTELE STEPHANE GUICHARD	51 881			51 881	
Total	112 752			112 752	

Lorsque des évènements ou modifications d'environnement de marché indique un risque de perte de valeur des fonds de commerce, ceux-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans.
Agencements et aménagements	Linéaire	10,5,3,2 et 1ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans.
Mat de bureau et informatique	Linéaire	10, 5 et 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	2 563
Total	2 563

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	965 961
Dettes fiscales et sociales	113 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 022
Total	1 080 148

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 403
Total	12 403



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de départ en retraite ont été calculés selon l'approche suivante :

- => âge de départ en retraite : 62 ans
- => taux d'actualisation : 3,77 %
- => taux d'évolution des salaires : 4,00 %
- => table de mortalité : TH00-02 et TF00-02
- => taux de charges sociales : 40,00 %
- => présence effective > à 2 ans à la date de clôture

et ressortent pour un montant global de 69 556 €.

La société CABINET ROYET a choisi une approche de provisionnement partiel inchangé à 67 000 €.

Les indemnités de départ en retraite non couvertes par la provision pour risques et charges est de 2 556 € au 31/12/2022.



CABINET ROYET

Société Anonyme au capital de 250 000 Euros
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire) 9 Place Jean Moulin

R.C.S. : SAINT ETIENNE B 704 501 584
S.I.R.E.T. : 704 501 584 00046

TEXTE DE LA RESOLUTION

D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 Décembre 2022 – AG du 15 Mai 2023

Proposition d'affectation du résultat

« L'Assemblée Générale, constatant que la réserve légale est déjà complète, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 d'un montant de 493 767.98 € de la manière suivante :

- * 439 110,00 € à titre de dividendes, soit 210 € par action
- * 54 657.98 € au poste « Autres réserves ».

Le montant de la distribution éligible à l'abattement visé à l'article 243 bis du Code Général des Impôts sera de 102 900 €.

Ce dividende peut être mis en paiement à compter de ce jour sous déduction des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire pour les actionnaires qui auront opéré ce choix.

L'Assemblée prend acte des mentions contenues dans le rapport du Conseil d'Administration sur les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ».

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale réunie le 15 Mai 2023.

A handwritten signature, possibly reading 'Cabinet Royet', is followed by several large, overlapping, diagonal scribbles that extend towards the bottom right of the page.